

Bilan des changements de classe 1 à 6 en 2018

Répartition par direction

classes	Total général
AXAFr Sup	8
cl2 > cl3	3
cl3 > cl4	2
cl4 > cl5	1
cl5 > cl6	2
DFSJ	5
cl5 > cl6	5
DMCM	4
cl4 > cl5	2
cl5 > cl6	2
DRH	3
cl5 > cl6	3
DSI	28
cl5 > cl6	28
Total général	48

Effectifs par classe

Classe 2	12
Classe 3	107
Classe 4	227
Classe 5	639

Chez AXA France, obtenir une promotion relève de l'exploit d'une vie professionnelle!

Prenons l'exemple des salariés « classe 5 » passant en « classe 6 » : 38 passages sur un effectif de 639, cela donne un taux de promotion inférieur à 6% (autrement dit, sur une photographie instantanée de l'ensemble des « classe 5 », il faudrait 17 ans pour que chacun puisse prétendre à la « classe 6 » !)

Pour les salariés en « classe 6 » et « classe 7 », rappelons les chiffres 2017 puisque ceux de 2018 restent inaccessibles: seules 20 personnes sur 1082 avaient obtenu le passage en « classe 7 » et 5 sur 310 étaient passé au statut « Attaché de Direction »!

L'ascenseur social n'est pas en panne : il a simplement été remplacé par une corde à nœud! L'UDPA-UNSA réitère sa demande concernant la progression d'au moins un classe au cours du parcours professionnel au sein d'AXA France pour chaque salarié.

Répartition par direction - département

Direction/Département	Total général
AXAFr Sup	8
Direction supports à la direction clients et distributeurs	4
Direction des flux entrants	3
Direction du cadre de vie	1
DFSJ	5
Direction Comptable	5
DMCM	4
DATA	2
Service client et expérience multi-accès	2
DRH	3
Centre d'expertise Dev. des Compétences et Management du Talent	2
Secrétariat Général, Transformation et Analytics RH	1
DSI	28
DSI	1
DSI APID	3
DSI ASC	1
DSI FT-DQSI	7
DSI IARD	3
DSI MCMA-DDOO	7
DSI OTOP	4
DSI DSCC	2
Total général	48

FAVORISER LA PROMOTION INTERNE !



ÉCOUTER... HEU...
DIALOGUER... POUR QUOI FAIRE ?
PROMOUVOIR... JAMAIS !



Mesure et suppression des écarts de salaire femmes/hommes

La loi Avenir professionnel N°2018-771 du 5 septembre 2018 impose aux entreprises d'au moins 50 salariés de mesurer des indicateurs relatifs aux écarts de rémunération entre les femmes et les hommes et de publier chaque année leur niveau de résultat global. En cas d'anomalie, ils devront apporter des corrections.

Index de mesure et score possible

Cet index est en réalité une note sur 100 témoignant des efforts des entreprises pour lutter contre les inégalités de sexe.

Cet index est constitué de la somme de cinq notes :

- Écart de rémunération femmes-hommes (noté sur 40 points)
- Écart dans les augmentations annuelles (20 points)
- Écart dans les promotions (15 points)
- Augmentations au retour de congé maternité (15 points)
- Présence de femmes parmi les plus gros salaires de l'entreprise (10 points).

Si cette note se révèle inférieure à 75 sur 100, les entreprises auront trois ans pour se mettre en conformité, sous peine d'une sanction financière allant jusqu'à 1% de leur masse salariale.

Index égalité femmes hommes dans l'assurance, indicateurs relevés au 8 mars 2019

ENTREPRISES	INDEX ÉGALITÉ
CNP Assurances	99
Maif	99
Assurances du Crédit Mutuel (GIE ACM)	98
La Poste	94
AXA	92
BNP Paribas Cardif	92
Generali	92
AG2R La Mondiale	92
Matmut	92
Harmonie Mutuelle (Vyv)	92
Eovi MCD	92
Adréa	92

AXA France est 5ième ex-aequo avec sept autres entreprises. Honorablement classée, AXA France n'est pas drapée dans le costume du leader exemplaire qu'elle affectionne ordinairement. Pourtant, il suffit de vouloir pour pouvoir car selon un proverbe allemand « Bonne volonté donne aile au pied. » La Direction doit donc appliquer la nouvelle incantation pour devenir un modèle : « Know you can »

Vous voulez des précisions, contactez vos élus et représentants UDPA-UNSA



Christine Belleville	christine.belleville@axa.fr	58 97 58
Christophe Bezault	christophe.bezault@axa.fr	54 14 23
François-Xavier Charles	francoisxavier.charles@axa.fr	54 29 60
Patricia Dumas	patricia.dumas@axa.fr	51 06 92
Sylvaine Hardy	sylvaine.hardy@axa.fr	54 09 84
John Loock	john.loock@axa.fr	55 24 94
Christophe Pajadon	christophe.pajadon@axa.fr	55 25 04
René-Hubert Purseigle	renehubert.purseigle@axa.fr	54 14 96
Moussa Touré	moussa.toure@axa.fr	51.34.41
Jean-Pierre Vassard	jeanpierre.vassard@axa.fr	52 72 29